

DIFFUSION DE L'ÉVÉNEMENT

Banderoles :

N° de semaine	
---------------	--

L'Attache*	Square L. Liard*
Place Reine Mathilde*	Grilles du Domaine de la Fresnaye*

* Rayer la ou les mention(s) inutiles

Rappel : Emplacements autorisés sur deux semaines uniquement / manifestation. Les banderoles devront être déposées aux Services Techniques 3 semaines avant.

Fléchage & affichage temporaire :

Il vous est rappelé qu'il est interdit d'installer des fléchages et d'affichage sur les panneaux de signalisation ou sur les feux de circulation.

Ils sont tolérés sur les autres supports mais devront être enlevés dans les 24 heures suivant la manifestation.

N° de semaine	
---------------	--

--

Rappel. Présentation d'un plan d'implantation et un modèle de fléchage et d'affichage temporaire avec les dimensions.

Panneau d'information Lumineux, Newsletter

Le fait de remplir un formulaire de diffusion ne garantit en aucun cas la parution effective du message. La Ville ne saurait être tenue pour responsable de la non-diffusion des messages en raison d'incidents techniques.

La Ville de Falaise se réserve le droit de modifier, sans en altérer le sens, les textes fournis.

Les informations seront diffusées durant 15 jours maximum, quelle que soit la date de la manifestation.

La demande devra être adressée au service 8 jours minimum avant la date de début de diffusion souhaitée.

Remplir le document d'insertion

Soit via le formulaire en ligne www.falaise.fr/sedivertirs/engager/vieassociative

Soit sous format papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au Service Communication.

Demande d'utilisation du logotype de la Ville de Falaise

Oui Non

Engagement de l'association

Nom Prénom (_____),
certifie avoir pris connaissance du Guide technique et réglementaire et s'engage à respecter les recommandations émises par les Services de la Ville de Falaise.

Signature :